



## Charte du licencié à l'US Lillebonne Basket 2020 / 2021

La signature d'une licence à l'US Lillebonne Basket donne des droits, et implique un certain nombre **d'engagements**. Du bon équilibre entre **droits** et **devoirs**, et de leur réelle acceptation, dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attentes du club vis à vis de tout(e) joueur (se) et constitue un document de référence pour apprécier les comportements et les attitudes et prendre les décisions.

### **Plaisir et convivialité, esprit sportif, respect, engagement, combativité**

#### **LES DROITS**

- Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour jouer au basket
- Droit de jouer dans les compétitions officielles
- Droit de porter le maillot de l'USL Basket prêté pour une saison et de bénéficier de l'encadrement des équipes
- Droit de participer aux animations organisées par la commission animation de l'USL Basket

#### **LES ENGAGEMENTS**

De manière générale, il s'agit de respecter **la politique du club** et de placer les objectifs de **l'équipe avant les intérêts personnels**.

- La signature d'une licence constitue **un engagement** à suivre toutes les activités de **l'équipe** pour une saison sportive complète:
- Se préparer physiquement durant l'intersaison (pour les seniors) et participer à tous les entraînements et matchs programmés.
  - Informer en cas d'empêchement l'entraîneur de mon absence par téléphone ou par mail
  - Donner le meilleur de soi-même pour les meilleurs résultats possibles de l'équipe.
  - Accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques et composition d'équipe).

La signature d'une licence donne l'obligation au respect des règles et du fonctionnement d'un club :

- **Avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engager à le respecter.**
- **Utiliser le co-voiturage pour aller aux rencontres et entraînements.**

La signature d'une licence c'est contribué au **bon fonctionnement** du club :

- Effectuer le règlement de sa licence dans les délais impartis (2 semaines avant le début des compétitions).
- Honorer les convocations concernant l'encadrement des rencontres du week-end (table, chrono, arbitrage, responsable de salle...).
- Participer à la vie du club dans les différentes instances : CA, commissions, manifestations, animations...
- Aller dans les tribunes pour supporter si je ne suis pas joueur, coach, OTM ou responsable de l'organisation.
- Effectuer le règlement des frais en cas de faute technique ou d'ouverture de dossier disciplinaire.
- Arbitrer un match pour chaque technique que l'on reçoit (2e FT => 2 matchs...)

La signature d'une licence **d'un joueur mineur implique aux parents** :

- Accompagner régulièrement l'équipe dans laquelle joue mon enfant et à en accepter l'organisation (gestion des maillots, déplacement, buvette, gâteaux...) définie par le responsable d'équipe.
- Assurer à tour de rôle le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur.
- Respecter les choix et décisions des entraîneurs et coaches.
- Avoir **un comportement exemplaire** tant envers les joueurs, entraîneur, adversaires, arbitres et public tant à domicile qu'à l'extérieur contribuant ainsi à la bonne image du club.
- Je suis invité à participer activement aux manifestations qu'organise le club.
- **Avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engager à le respecter.**
- **Utiliser le co-voiturage pour aller aux rencontres et entraînements.**